

## Compte rendu du conseil d'établissement du jeudi 12 novembre 2020

### Étaient présents :

#### Les représentants de la direction

Serge FAURE, proviseur, président du conseil d'établissement  
Bruno ELDIN, conseiller de coopération et d'action culturelle adjoint  
Philippe BRUNEL, adjoint, directeur administratif et financier  
Lilian FILIPOZZI, proviseur adjoint  
Amélie LIBRE, directrice de l'école Auguste Renoir  
Yannick CHARTON, conseiller principal d'éducation

#### Les représentants des personnels

Gaëlle AZNHAOURI, enseignante du primaire, liste d'union 1<sup>er</sup> degré  
Sarah MOULIN, enseignante du secondaire, liste SNES-FSU  
Mohamed EL HOUAT, enseignant du secondaire, liste SNES-FSU  
Ludovic LEGRAND, enseignant du secondaire, liste SNES-FSU  
Thierry RAVENNAUX, enseignant du secondaire, liste SNES-FSU

#### Les représentants des usagers

- Les représentants des parents d'élèves  
Moulay Driss EL ALAOUI, UCPE  
Sfya EL ACHIR, UCPE  
Aziza CHOUKI, UNION-MARRAKECH  
Christèle LELOIX, APEMA  
- Les représentants des élèves  
Faïza KETTANI, T.7  
Chems ZOUDAINI, 2<sup>nde</sup>1

#### Les autres membres à titre consultatif :

Rania BICHARA, T.5, vice-présidente du CVL  
Bérangère EL ANBASSI, conseillère consulaire de la circonscription  
Geneviève EULOGE, conseillère consulaire de la circonscription

### Étaient absents, excusés :

Philippe CASENAVE, Consul général de France à Marrakech  
Christophe CHAILLOT, directeur de l'Institut français de Marrakech au titre de personnalité local  
Max GEORGANDELIS, conseiller consulaire de la circonscription

## Ordre du jour :

1. Installation du conseil d'établissement 2020-2021
2. Adoption du procès-verbal du conseil d'établissement du 6 octobre 2020 (pour adoption)
3. Règlement intérieur du conseil d'établissement (pour adoption)
4. Élections et désignations des membres des différentes commissions :
  - 4.1) conseil du second degré (pour délibération)
  - 4.2) conseil de discipline collège (pour délibération)
  - 4.3) conseil de discipline lycée (pour délibération)
  - 4.4) conseil pédagogique (pour information)
  - 4.5) conseil des délégués à la vie lycéenne et à la vie collégienne– CVL et CVC (pour adoption)
  - 4.6) commission hygiène sécurité (pour information)
  - 4.7) commission de dialogue social et conditions de travail (pour information)
  - 4.8) commission formation continue (pour information)
  - 4.9) CESC (pour information)
  - 4.10) caisse de solidarité (pour information)
  - 4.11) conseil École-collège (pour information)
5. Compte rendu du conseil d'école du 5 novembre 2020 (pour information)
6. Compte rendu du conseil de la vie lycéenne du 9 novembre 2020 (pour information)
7. Budget initial 2021 (pour avis)
8. Carte des emplois résidents 2021-2022 (pour avis)
9. Bilan de rentrée et perspectives (pour information)
10. Organisation des conseils de classe du cycle terminal (pour avis)
11. Domiciliation d'associations en lien avec l'établissement (pour avis)
12. Point d'information sur le projet immobilier (pour information)
13. Questions diverses

Le secrétariat adjoint de séance est assuré par monsieur Mohamed EL HOUAT, représentant des personnels

### **1. Installation du conseil d'établissement 2020-2021 (pour information)**

Le proviseur remercie sincèrement de sa présence monsieur Florent Vergès, représentant du conseiller de coopération et d'action culturelle, en rappelant l'importance de son rôle dans le suivi et la coordination des établissements de la zone.

Avant de passer à l'ordre du jour le proviseur présente les membres du conseil d'établissement 2020-2021 et rappelle les taux de participation aux différentes élections du mois d'octobre. Il déplore à cette occasion l'absence de candidats pour le collège des personnels administratifs et de service

Enseignants du second degré :32,7% (variation n-1 : - 49,7%)

Enseignants du 1<sup>er</sup> degré : 47,5% (variation n-1 : + 24,5%)

Parents conseil d'établissement : 25,5% (variation n-1 : +1,7%) : *France* : 21,3%

Parents conseil d'école : 32,2% (variation n-1 : +3,1%) : *France* : 48,2%

### **2. Approbation du procès-verbal de la séance du 6 octobre 2020 (pour avis)**

POUR : 16

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

### **3. Règlement intérieur du conseil (pour avis)**

Aucune modification par rapport au document de l'année précédente.

POUR : 16

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

#### **4. Élections et désignation des membres aux différentes instances de l'établissement (pour avis)**

Les documents ont été transmis en amont aux représentants et association et figurent en annexe de ce compte-rendu

POUR : 16

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

#### **5. Compte rendu du conseil d'école du 5 novembre 2020 (pour information)**

Madame Amélie LIBRE, directrice, présente les points saillants du conseil d'école.

Rentrée conforme à ce qui été attendue en termes d'effectif puisque le 1<sup>er</sup> degré accueille cette année un peu moins de 850 élèves suite à la création d'une division de maternelle supplémentaire. Notre établissement accueille désormais les élèves dès trois ans. Ces 24 élèves de Petite Section sont scolarisés avec ceux de Moyenne Section. Le cycle 1 compte donc 6 classes depuis la rentrée : 3 PS-MS et 3 GS.

L'organisation pédagogique a, quant à elle, été adaptée aux conditions imposées par le protocole sanitaire : les élèves sont accueillis en demi-groupes (15 élèves maximum par salle) soit le matin, soit l'après-midi. Les demi-journées en présentiel sont alternées entre le début et la fin de la semaine mais l'organisation de la semaine est fixe.

Lorsqu'ils ne sont pas en classe, les élèves disposent de travail en autonomie fourni par l'enseignant. Il s'agit de travail qui s'inscrit dans la continuité de ce qui est vu en classe ou qui aborde des domaines du programme qui ne pourront être travaillés en présentiel dans leur intégralité. Il est important que les familles investissent ce travail en autonomie.

Au départ, 9% et désormais 4% (37) de nos élèves suivent l'enseignement totalement à distance. Cet enseignement est dispensé par des enseignants de l'établissement en télétravail et des vacataires pour l'enseignement français. L'enseignement de la langue arabe à distance est, quant à lui, dispensé par les enseignants de langue arabe de l'établissement.

A l'issue de ce compte rendu madame Bérange EL ANBASSI, conseillère consulaire, demande pourquoi il n'y a pas de cours le mercredi matin à l'école primaire. La directrice rappelle que les enseignants doivent 24 heures de cours par semaine face aux élèves. Le choix a été afin d'équilibrer les journées et les emplois du temps de répartir ces 24h en 4x6h, ce qui explique que le mercredi a été laissé libre.

#### **6. Compte rendu de la rencontre avec les élèves du conseil de la vie lycéenne du 9 novembre 2020 (pour information)**

Compte rendu effectué par Rania BICHARA, vice-présidente du CVL et monsieur Yannick CHARTON, CPE

Procès-verbal de la réunion du lundi 9 novembre, avec les élèves élus au CVL et au C.E pour l'année 2020-21

La séance s'est tenue en visioconférence.

Membres présents :

Les représentants adultes :

M. Faure, chef d'Établissement / M. Charton, Conseiller Principal d'Éducation

Les représentants des élèves :

Kettani Faiza / Zoudani Chems / Champain Souleimane / Bichara Rania / El Guermai Camélia / Mouhyi Mamoun / El Guermaï Sophia / Kellabib Inès / Falaky Abla / Zarkal Nada / Ed-Dlimi Souhail / Olfî Radia / Tazi Lyna / Habti El Idrissi Aya

M. Faure ouvre la réunion par un rappel du rôle du CVL et expose les points prévus à l'ordre du jour du Conseil d'Établissement (C.E.) du 12 novembre 2020.

Il rappelle les principes financiers de l'établissement et du budget initial présenté lors du C.E. Il répond à la question sur l'augmentation des frais d'écologies : celle-ci est indispensable à l'équilibre budgétaire mais sera contenue à une augmentation minimale.

Il explique le statut des différents personnels (résidents et contrats locaux) et la présentation de la transformation d'un poste de détaché de Lettres modernes en un poste de SES pour la rentrée prochaine.

La « semestrialisation » des conseils de classe décidée l'année passée au niveau des classes de 1<sup>ère</sup> et de terminale ne sera pas reconduite cette année en raison des conditions sanitaires.

Si la situation le permet, la « semestrialisation » sera reconduite pour l'année 2021-22.

M. Faure répond aux questions des élèves concernant l'annonce faite par le Gouvernement au sujet de la suppression des E3C cette année.

Les investissements dans les espaces de vie de l'établissement se poursuivent : casiers pour les collégiens, tables de ping-pong extérieures, redéfinition d'un espace lycéen près de la salle des enseignants et séparés des collégiens. La construction d'une maison des lycéens pourra être envisagée ; M. Faure invite les membres du CVL à réfléchir à ce projet.

Enfin, il informe les élèves de la création de deux associations domiciliées au sein de l'établissement :

- Une association des anciens élèves du LVH
- Le Léo Club, affilié au Lion's Club de Marrakech. Les élèves investis dans cette association mèneront leur première action le mercredi 18 novembre 2020 : une collecte de déchet dans la ville de Marrakech.

M. Charton organise le vote des représentants des élèves au sein des différentes commissions de l'établissement.

Mlle Bichara est élue vice-présidente du CVL pour l'année 2020-21.

Voir tableau de la composition des instances au C.E. pour l'élection des élèves.

## **7. Budget initial 2021 (pour avis)**

Monsieur le directeur administratif et financier, agent comptable secondaire, présente et commente le diaporama joint en annexe.

Le DAF commence sa présentation par quelques rappels relatifs à la conception du budget. Il s'agit d'un document prévisionnel obéissant au principe d'annualité propre aux finances publiques. Il est établi

selon les règles du décret GBCP basé sur des compteurs de dépenses et recettes et déconnecté de la comptabilité générale. Il est également rappelé que le budget est un acte politique de l'ordonnateur, destiné à fixer un cap pour l'établissement.

Le DAF expose tout d'abord le contexte budgétaire : un établissement qui se développe, mais la crise sanitaire apporte des freins importants : opération immobilière ralentie, dépenses importantes, difficultés de recouvrement.

Le solde budgétaire prévisionnel est attendu en forte hausse, car les dépenses afférentes aux remontées en direction de l'agence (PRR, PFC) ainsi que les bourses deviennent des opérations non budgétaires.

Du côté des recettes, on est sur une tendance prudentielle car même si l'assiette doit s'élargir avec de nouvelles ouvertures de classe, les augmentations tarifaires seront très minimales, voire nulles en ce qui concerne les DPI. Les droits de scolarité et les droits de 1<sup>ère</sup> inscription représentent désormais 99% des recettes budgétaires de l'établissement.

Pour ce qui relève des charges (charges courantes + personnels), on constate une très nette diminution liée à la modification de la structure budgétaire. Cependant, si la structure avait été semblable à 2020, on mesure que les dépenses auraient été en assez nette augmentation. En effet, la masse salariale notamment augmente pour tenir compte de l'évolution de la structure pédagogique, des créations de postes effectuées courant 2020 désormais comptabilisées en année pleine et du GVT (0.65% - 217 950 MAD). On constate également une forte augmentation sur la ligne de dépenses relative aux prestataires (dont sécurité) : il s'agit d'un mouvement qui est en partie structurel et en partie conjoncturel (COVID-19). Les dépenses pédagogiques apparaissent en diminution, toutefois les dépenses et fournitures d'enseignement ont été maintenues à leur niveau de 2020 : ce sont les dépenses sur projet d'établissement et les dépenses liées aux voyages qui sont en recul. On voit également que les dépenses administratives reculent, conséquence d'efforts de rationalisation et mise en concurrence systématique.

Les prévisions de dépenses d'investissement sont en baisse, ce qui est logique car les crédits destinés à la dernière tranche du projet immobilier sont en diminution par rapport à l'an dernier. Si l'on neutralise l'opération immobilière, on aperçoit que les prévisions de crédits sont en réalité en hausse, et correspondent soit à des crédits d'accompagnement du projet de restructuration, soit à la poursuite de l'effort de modernisation et de sécurisation du site. Ces divers projets ont toutefois fait l'objet d'un arbitrage et certains ont été différés pour des raisons de coût (piste d'athlétisme).

Le DAF présente enfin les différents indicateurs financiers prévisionnels, qui sont fortement impactés par le changement de cadre budgétaire. Il ressort principalement la nécessité de suivre attentivement l'évolution de la ligne de trésorerie de l'établissement.

La parole est laissée aux membres du CE pour des questions.

Mme la Conseillère Consulaire demande si, malgré la suppression des double – flux, on pourra suivre l'évolution des masses financières concernées ?

M. le Proviseur répond que ces éléments ne figureront plus dans le cadre budgétaire stricto sensu, mais au fil du temps les budgets redeviendront comparables. Une information financière pourra être donnée, notamment au moment de la présentation du compte financier.

Une représentante des élèves demande pour quelle raison l'aménagement paysager de la zone dite « la forêt » a été différé et s'interroge sur le coût du projet.

Le DAF estime la dépense à 500 000 dirhams. Elle sera décalée mais entreprise sur 2021 si l'état de consommation des crédits le permet.

La Présidente du CVL demande si l'installation d'une climatisation efficace sur le bâtiment A est toujours prévue.

Le DAF rappelle tout d'abord que l'engagement pris l'année précédente devant le CE (climatisation du bâtiment B) a été tenu. Le bâtiment A est équipé de « splits » individuels et sera traité dans le cadre d'un ré – aménagement global, qui concernera également d'autres bâtiments.

Un représentant des parents demande quel devrait être l'abondement de la caisse de solidarité pour pouvoir efficacement venir en aide aux familles.

M. le Proviseur indique que si 1000 familles paient les 200 dirhams facultatifs comme proposé sur la facture du 1<sup>er</sup> trimestre, l'établissement disposera d'une marge de manœuvre intéressante pour aider les familles.

Un représentant des enseignants voudrait savoir ce que peuvent signifier concrètement des difficultés de trésorerie pour l'établissement.

Le DAF souligne que les projections en matière de trésorerie font apparaître un fléchissement à l'été 2021. La situation sera tendue, mais tous les leviers à la disposition de l'établissement seront alors utilisés pour lisser les flux de trésorerie

Le diaporama de présentation est joint en annexe

POUR : 17

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

### **8. Carte des emplois 2021-2022 (pour avis)**

Madame Florence TRAISNEL, enseignante agrégée résidente de lettres modernes, ayant décidé de réintégrer son administration d'origine (ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse). Elle sera accompagnée de son conjoint enseignant titulaire en contrat local de SES qui pourra ainsi faire valider son agrégation. Compte tenu du nombre important de détachés et de titulaires dans cette discipline et de la difficulté de recrutement en sciences économiques et sociales, nous proposons que le poste de lettres modernes soit transformé en poste de résident en SES (donc fermeture en lettres modernes et ouverture en SES).

Pour information en lettres modernes au LVH et après cette transformation y aura :

12 enseignants  
6 détachés (50%)  
7 titulaires (58%)  
6 PDL (50%)

À cette rentrée dans cette discipline 61,7% des heures effectives étaient assurées par des détachés et 65,5% par des titulaires

POUR : 17

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

A ce jour ce sont 10 postes de résidents qui sont susceptibles d'être vacants à la fin de l'année entre le premier et le second degré (5 + 5)

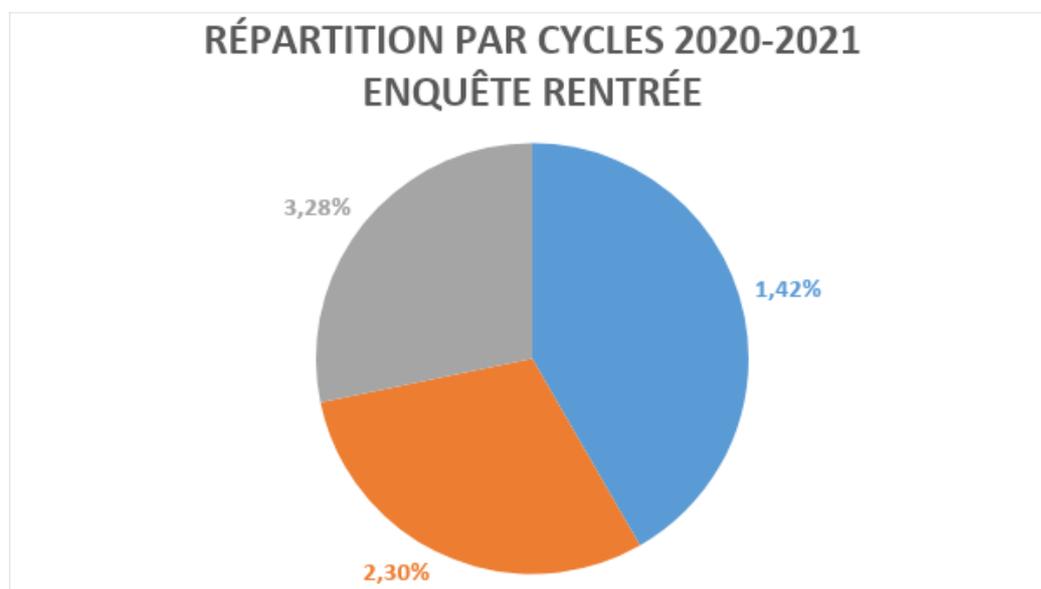
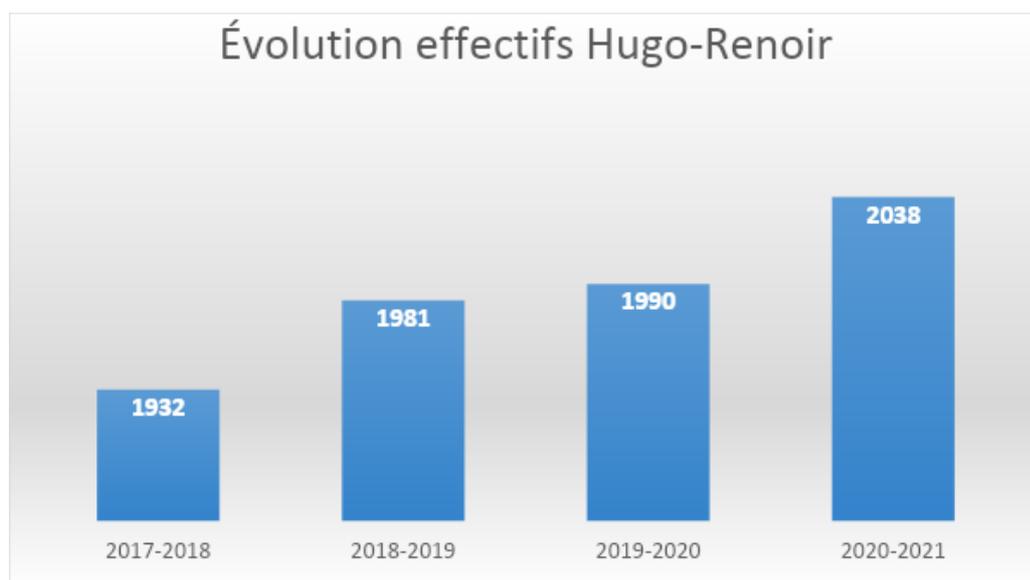
## 9. Bilan de rentrée et perspectives (pour information)

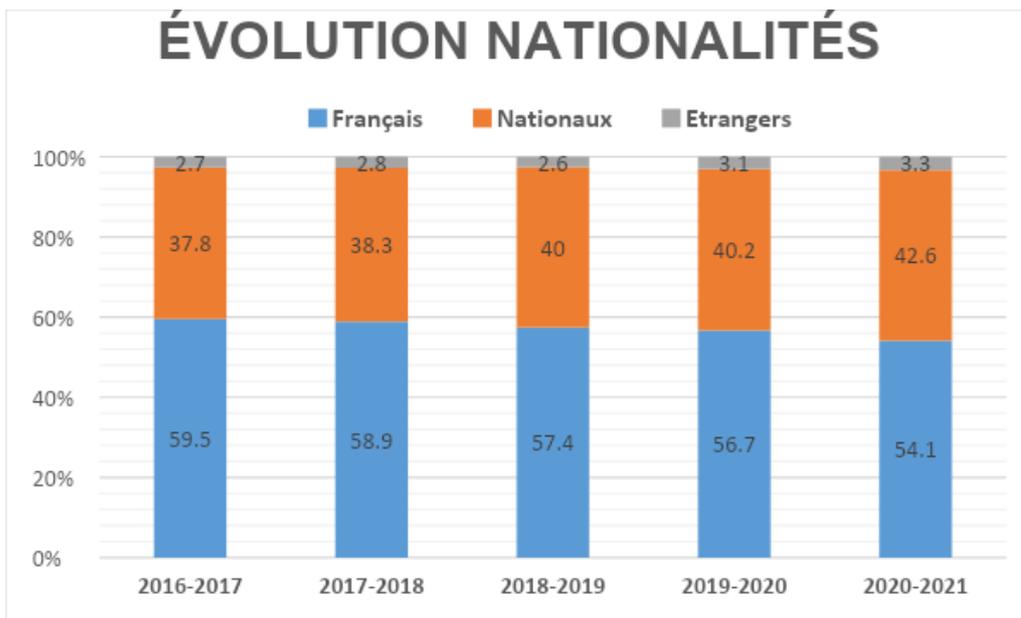
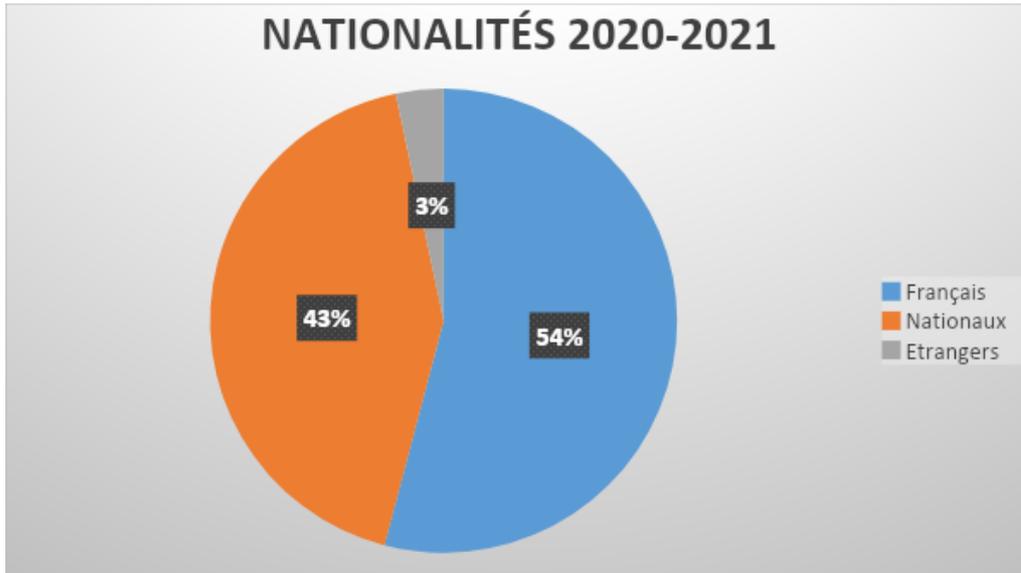
-Les effectifs et bilan de rentrée :

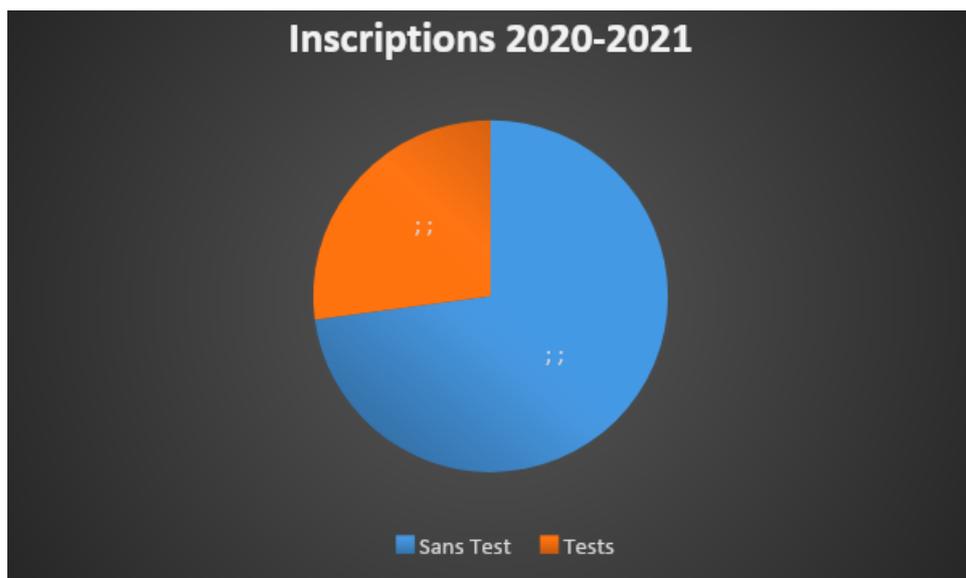
2038 élèves

Renoir : 850

LVH : 1188







À noter de très nombreux départs d'élèves enregistrés cette année en raison de la situation économique fortement impactée par la crise sanitaire  
 Plus de 120 élèves ont quitté l'établissement  
 64 sur le seul cycle secondaire entre le 26 août et le 20 septembre

#### Les nouveautés pédagogiques :

- ) Ouverture de l'enseignement optionnel « arts plastiques » en 2<sup>nde</sup>
- ) Ouverture de l'enseignement optionnel « italien » en 2<sup>nde</sup>
- ) Ouverture d'une DNL Histoire-géographie en anglais au lycée qui s'ajoute à la DNL Enseignement scientifique en anglais ouverte à la rentrée dernière
- ) Création d'un atelier initiation à la langue japonaise en 2<sup>nde</sup>

#### Bilan pédagogique de rentrée - secondaire :

Le bilan du premier degré a été présenté en conseil d'école et figure en annexe

Pour le secondaire :

#### 1. Des effectifs en constante évolution sur le 1er trimestre :

→ 578 élèves en lycée au 10 novembre 2020

*Moyenne élève par classe : 28 en seconde - 26 en 1ere et 25 en Terminale*

→ 617 élèves au collège au 10 novembre 2020 : effectifs en augmentation (classes de 4e et 5e)

*Moyenne élève par classe : 25 en 6e - 27 en 5e et en 4e - 31 en 3e*

#### 2. Une nouvelle organisation pédagogique dans le cadre du protocole et de la crise sanitaire

a. *Un enseignement hybride pour toutes les classes : 97,5 % des élèves*

- 50% de présentiel : ½ groupe qui sont présents tous les jours au lycée soit le matin ou bien l'après midi
- 50% de « distanciel » : consignes et suivi sur la plateforme collaborative « Class room »

b. *Un enseignement 100% « distanciel » de la 6e à la seconde : 2,5% des élèves*

- Au collège : 23 élèves (3 en 6e - 10 en 5e - 7 en 4e et 3 en 3e). Mise en place d'un emploi de temps de Visio par niveau. Cet emploi du temps est composé de toutes les disciplines sauf l'EPS et art. Chaque heure est encadrée par un enseignant tuteur (qui n'est pas forcément l'enseignant titulaire de sa classe). Cet enseignant tuteur a pour missions d'aider l'élève à comprendre les consignes de travail, à répondre à ses questions, à l'aider dans ses devoirs et à expliquer certaines notions du cours. 1h d'accompagnement éducatif est inscrite de plus dans l'emploi du temps : elle est obligatoire, cette heure permet de faire le point sur les difficultés et les progrès de l'élève de façon globale.
- Au lycée : 4 élèves en seconde en 100% « distanciel » et 3 élèves en terminal avec une mise en place d'un emploi du temps de Visio. Celles-ci sont assurées directement par les enseignants de l'élève.

3. Évaluation et accompagnement

- a. Les évaluations : évaluation régulière au collège en début de cours (évaluation courte). Évaluation notée de certains travaux réalisés à la maison au collège. Au lycée, mise en place de créneaux de devoirs surveillés le mercredi après-midi pour les élèves de 1ere et Terminale (priorité aux disciplines Fr et philo). Bac blanc les 11 et 14 novembre 2020 pour tous les élèves de 1ere.
- b. Accompagnement éducatif au collège et au lycée mis en place depuis début septembre : au 16 novembre 2020, 47 élèves sont suivis durant les heures d'accompagnement éducatifs par du personnel de vie scolaire (organisation dans le travail - accompagnement dans les méthodes - aide aux devoirs.). A partir du 16 novembre 2020, mise en place de l'accompagnement éducatif avec les élèves de seconde (31 élèves).
- c. Suivi des élèves : rencontres parents professeurs de la 5e à la seconde du 12 au 19 novembre 2020 - protocole du suivi de scolarité en 6e les 30 novembre, 1er et 2 décembre (conseils de classe + rencontres avec tous les parents)
- d. De nouveaux conseils de classes en Terminale : mise en place de 8 référents classes en plus des référents spécialités (voir protocole)

4. Des ateliers renforcés dans le cadre des parcours (septembre -décembre)

- Actions à destination des primaires et 6e sur les gestes barrières par les enseignants de SVT + infirmières
- Ateliers PSC1 pour les 1ere et seconde dès novembre 2020
- Ateliers éducation à la sexualité en 1ere
- Ateliers ASSR 1 pour les élèves de 4e + épreuves ASSR les 12 et 13 novembre 2020
- Ateliers sur panorama des études post bac à destination des élèves de 1ere
- A venir : semaine des lycées Fr sur la citoyenneté (début décembre)
- A venir : semaine de lutte et prévention contre le sida (14 au 18 décembre)
- A venir : ateliers sur la plateforme Parcoursup (décembre 2020) et le Bac dans le cadre du parcours Avenir

- A venir : stage de découverte du monde prof pour les élèves de 3e du 1 au 5 février 2021.  
Recensement des élèves avec ou sans entreprise courant novembre et analyse des difficultés pour maintenir ou non le stage en février 2021

#### Régulation et amélioration des dispositifs :

Il est probable que nous soyons dans l'obligation de poursuivre cet enseignement hybride pendant encore de longues semaines, aussi, convient-il de chercher à l'améliorer et de gommer un certain nombre de dysfonctionnements.

Les associations de parents souhaitent également un certain nombre d'améliorations

#### Constats :

- Des contrastes évidents entre les enseignants concernant la maîtrise des outils et la précision des consignes données aux élèves
- Des emplois du temps déséquilibrés entre matin et après-midi au collège, ce qui est normal puisque ces derniers avaient été conçus pour permettre aux collégiens d'avoir des après-midis allégés
- Certains élèves qui ont du mal à se mettre au travail et à effectuer les travaux demandés
- Des évaluations à structurer et à diversifier en prenant en compte pour le cycle terminal les récentes annonces du ministère
- Mieux structurer le temps en « distanciel » pour les élèves du collège
- Des élèves en difficulté

**L'objectif est donc d'améliorer qualitativement les séquences EAD dans le dispositif hybride.** Cet effort qualitatif repose sur une clarification de la finalité pédagogique à savoir développer le travail en autonomie des élèves, renforcer leur suivi personnalisé, prendre en charge la difficulté scolaire de développer leur capacité à tirer parti de l'utilisation des outils numériques, etc...

Le recours systématique à la visioconférence qui a pu montrer ses limites en exposant les élèves à de longues séquences devant écran de manière passive, bien qu'il puisse donner l'impression d'un suivi intégral des cours et des heures prévues

#### Pistes de réflexion : objet du conseil pédagogique du 20 novembre prochain et venue des EEMCP2 :

- Rééquilibrer durant les congés de fin d'année les emplois du temps du collège entre matinée et après-midi
- Augmenter le temps d'enseignement en présentiel en lettres (1ères) et philosophie (terminales) car épreuves nationales
- Réflexions sur une augmentation du temps pour les spécialités en STMG
- Normaliser les consignes données aux élèves pour le travail en autonomie
- Organiser des harmonisations des notes attribuées en contrôle continu pour les matières faisant partie des évaluations en cours de formation (histoire-géographie, LVA, LVB, enseignement scientifique, spécialité abandonnée en fin de 1<sup>ère</sup>, mathématiques STMG et EPS)
- Évaluations communes régulières
- Diversifier et généraliser les modalités d'évaluation
- Organiser l'aide au travail des collégiens en difficulté (idem élèves de seconde)

### Travaux automne :

- Création de casiers pour les collégiens : 379 casiers
- Aménagements d'une zone de récréation en face de bâtiment C (bitume) pour les élèves de CM1 et CM2 ;
- Nettoyage de la mare et des jardins pédagogique des CP
- Entretien de la zone herbeuse de maternelle

### Perspectives :

Le développement de l'établissement devrait se poursuivre de manière modérée. A priori à la rentrée prochaine, nous souhaiterions :

- ) ouvrir 2 divisions supplémentaires de maternelle : 1 PS/MS et 1 GS
- ) ouvrir une 6<sup>ème</sup> division supplémentaire de 4<sup>ème</sup> (à ce jour 166 élèves sont scolarisés en 5<sup>ème</sup>). Une 6<sup>ème</sup> division de 3<sup>ème</sup> pourrait également être ouverte afin de consolider la future structure lycée en cas d'extension du groupe Majorelle.
- ) attente d'ouverture d'une spécialité NSI (Numérique et Sciences Informatiques) en 1<sup>ère</sup> générale. Nous avons un enseignant volontaire mais la difficulté est de pouvoir lui faire suivre la formation de 5 semaines nécessaires à l'habilitation

Le proviseur demande l'avis du conseil d'établissement sur ce projet d'augmentation de la structure :

POUR : 17

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

## **10. Bac 2021 – organisation des conseils de classes de 1ères et terminales (pour avis)**

Après consultation des équipes enseignantes lors du conseil pédagogique du 1<sup>er</sup> septembre dernier il a été décidé de suspendre pour une année l'expérimentation menée l'année dernière concernant l'organisation en semestres et non pas en trimestres pour le cycle terminal :

La volonté est bien de tendre vers une organisation par semestre qui correspond mieux à la logique de la réforme du lycée.

Cependant, en raison de l'épidémie de Covid les élèves de 1ères de 2019-2020 n'ont eu que très peu de notes en présentiel et compte-tenu de la situation sanitaire actuelle cela pourrait se produire à nouveau cette année. Cela pourrait peut-être engendrer des difficultés pour Parcoursup

**Aussi, à titre transitoire pour l'année 2020-2021, l'organisation des conseils de classes du cycle terminal (1ères et terminale) sera trimestrielle**

Les délégués des élèves demandent à ce que des informations précises concernant l'organisation et le calendrier du baccalauréat 2021 soient communiquées aux élèves, ce qui sera fait

Le proviseur précise que le calendrier des épreuves est paru au BOEN de ce jour :

Enseignements de spécialité : lundi et mardi 15 et 16 mars 2021 après-midi

Philosophie : jeudi 17 juin 2021 de 8h à 12h  
Français : jeudi 17 juin de 14h à 18h

POUR : 17

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

### 11. Domiciliation d'associations en lien avec l'établissement (pour avis)

Domiciliation du LEO'CLUB du LVH à l'initiative d'élèves de terminale général  
Cette association portera le nom de Leo Club Marrakech Victor Hugo et sera parrainée par le Lions Club MARRAKECH ATLAS.

Le **Lions Club International** est un Club de bénévoles à connotation mondiale. C'est la plus importante organisation de clubs philanthropiques du monde (1,4 million de membres répartis dans plus de 48 000 Clubs). Elle a pour but de donner les moyens aux bénévoles de servir leur communauté, de répondre aux besoins humanitaires, de favoriser la paix et de promouvoir la compréhension internationale par le biais des Lions et Leo clubs.

Philosophie de ce club :

-) S'impliquer dans la société où chacun collabore dans la **convivialité et le partage**.

Les mots suivants sont significatifs de la vision de cette philosophie :

- L'altruisme
- L'éthique
- La générosité
- La gentillesse
- L'amitié
- L'engagement

POUR : 17

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

Domiciliation d'une association d'anciens élèves  
Cette association prend la dénomination d'«**ALUMNI LVH – L'association des Anciens Élèves du LVH de Marrakech**».

L'association a notamment pour objet :

- de promouvoir, maintenir et resserrer les liens de camaraderie et de solidarité entre ses membres et de leur apporter, le cas échéant, aide et conseils.
  - d'entretenir des relations suivies avec la direction, les personnels et les élèves du lycée Victor Hugo, ainsi qu'avec les associations de parents d'élèves.
  - de représenter les anciens élèves de l'établissement
  - de favoriser et d'accompagner les élèves étudiants, scolarisés ou issus du lycée Victor Hugo, dans le domaine de l'orientation et de l'insertion professionnelle.
  - de participer à toute action visant à développer, chez les jeunes, la maturité civique, le sens des responsabilités et de l'autonomie, et le respect de l'environnement humain, matériel et naturel.
- L'association s'interdit toute activité ou prise de position politique, religieuse, ethnique ou syndicale.

POUR : 17

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

## 12. Point d'information sur le projet immobilier

Lors de la présentation du BI 2021, monsieur le directeur administratif et financier vous a expliqué la situation du chantier et les retards engendrés ainsi que les implications budgétaires.

A à ce jour le planning prévisionnel est le suivant :

- ) Livraison de la médiathèque jeunesse partagée : février-mars 2021
- ) Livraison du bâtiment Renoir sud : juin-juillet 2021
- ) Livraison du bâtiment accueil : janvier-février 2022

Inévitablement nous devons avoir recours à des bâtiments provisoires à cette prochaine pour permettre la passation des bâtiments de Renoir 2 à l'Institut français de Marrakech afin que ce dernier puisse commencer les importants travaux qu'il doit effectuer dès l'été 2021

## 13. Questions diverses

### Questions parents UCPE :

1- Questions 1, 3, 5, 6, 10 :

- ) Quel bilan pédagogique sur les différents types d'enseignements préconisés pendant ce premier trimestre ? Proposez-vous des ajustements ? Quelles perspectives ?
- ) Le nombre d'heures par niveau et par matière sera-t-il assuré en cette année exceptionnelle ? Sinon quels sont les outils de remédiation et moyens de rattrapage ?
- ) Coordination et harmonisation du travail par niveau et par matière : Quelles propositions ?
- ) Quels sont les dispositifs exploités pour l'accompagnement des élèves en difficultés et pour instaurer une école inclusive ?
- ) Notes des élèves des Terminales, les contrôles continus, quel calendrier ?

*Réponse : Point 9 de l'ordre du jour*

2- Tests de positionnement : quels résultats ? Quelles projections pour la progression des élèves ?

*Réponse : les tests de positionnement sont à usage interne il n'y a donc pas de résultats. De nombreuses difficultés techniques rencontrées lors de la passation. Peu d'éléments de comparaison mais pas de faits notables*

3- Comment se fait la préparation des élèves collégiens pour s'adapter à la charge du travail au lycée et ainsi permettre l'autonomie des élèves du collège vers le lycée ?

*Réponse : Le premier trimestre de seconde est consacré à cette adaptation au lycée tant au niveau méthodologique qu'au niveau des connaissances. Le contexte particulier de cette année avec des élèves de 2<sup>nd</sup>e qui ont été absents de l'établissement depuis mars et des élèves de Majorelle qui n'ont pas pu être accueillis comme d'habitude rend la tâche plus complexe*

4- Les rencontres parents-professeurs : quoi de prévu pour les niveaux de 1ères et terminales ?

14

*Réponse : Pas de rencontres spécifiques pour ces niveaux dans l'établissement. Cela se fait au cas par cas et par le dialogue direct enseignants-élèves.*

5- La classe montagne en 2<sup>nd</sup>e : les sorties prévues sont-elles maintenues ? Quelles perspectives et quel calendrier ?

*Réponse : Pas de sorties programmées pour l'instant. Attente de l'évolution de la situation sanitaire. La participation financière prévue n'a pas été demandée aux familles*

6- Quand les élèves peuvent-ils commencer les séances d'arts plastiques et de musique ?

*Réponse : Dans cet établissement depuis de nombreuses années le choix a été fait de ne proposer que la moitié de l'horaire réglementaire mais en demi-groupes avec alternance par semestres. Donc la permutation des matières se fera à la fin du premier semestre (fin janvier)*

7- Quels sont les dispositifs mis en place pour l'accompagnement des élèves sur l'orientation, Parcoursup, le bac 2021 ? Les parents sont-ils conviés ?

*Réponse : De nombreuses actions ont déjà été mises en œuvre comme l'a souligné monsieur le proviseur adjoint. L'association des anciens élèves interviendra également et une réunion de présentation études en France pour les parents est programmée le 11 décembre en Visio*

8- Quelle organisation prévue pour les conseils de classes au collège ?

*Réponse : Planning distribué prochainement. Pas de changements ? Conseils à priori en présentiel*

9- Casiers pour les élèves de 6<sup>ème</sup> : quelle proposition ?

*Réponse : Les CPE vont s'en occuper prochainement. Un casier par élève de 6<sup>ème</sup>*

10- Cafétéria : tout en respectant le protocole sanitaire, est-il possible d'envisager un service ?

*Réponse : Pas de réouverture prévue à ce jour. Si retour à emplois du temps normaux (matin + après-midi) cela sera alors envisagé*

11- État d'avancement du projet immobilier, quelles priorités ?

*Réponse : Point 12 de l'ordre du jour*

12 – Respect du règlement intérieur sur le point : la tenue vestimentaire

*Réponse : Point 7 du nouveau RI. Aucun problème particulier*

Questions parents APEMA :

**Pédagogie :**

Beaucoup de questions et interrogations ont obtenu des réponses dans le point 9 de l'ordre du jour.

- Les cours en présentiel ne pourraient-ils pas être filmés et diffusés en live ou des exercices à rendre à la fin du cours ne peuvent-ils pas être donnés pour le groupe à la maison ?

*Réponse : Dispositif pas retenu par l'établissement qui pose de nombreuses questions concernant le droit à l'image et la protection des données et dont l'efficacité pédagogique pour des collégiens méritent d'être interrogé.*

- Ne pourrait-on pas créer une liste de sites de référence ou une plateforme pour aider les élèves dans lesquels ils trouveraient des capsules avec les notions essentielles pour chaque matière (ce que certaines écoles privées ont mis en place depuis l'année dernière) ?

*Réponse : De nombreuses ressources sont à disposition des enseignants et sur le site toutes les ressources du réseau Canopé sont en ligne (rubrique « Actualités »).*

- Le soutien scolaire pour les élèves en grande difficulté pourrait-il être remis en place ?

*Réponse : Cela existe déjà mais le dispositif sera renforcé*

- Tous les devoirs à faire et DS programmés pourraient-ils être inscrits sur Pronote pour permettre aux parents d'encadrer au mieux le travail de leurs enfants ?

*Réponse : Le proviseur adjoint rappelle que Pronote est l'outil de communication avec les parents et Class room l'outil interactif entre les élèves et leurs enseignants*

L'ordre du jour étant épuisé à, le proviseur lève la séance à 21h

Le Président :

Le secrétaire adjoint de séance :

Serge Faure

M Mohamed EL HOUAT